

Réinventons les services à la population

Un quizz pour se chauffer !

Question 1

Vrai ou Faux : Une collectivité choisit les services publics qu'elle veut créer.

Réponse

Vrai et Faux ! Certains services dépendent de l'État qui seul peut décider de les créer, par exemple lorsqu'il est nécessaire de légiférer. À l'inverse, les communes ont l'obligation de proposer certains services publics. Toutefois, compte-tenu de ces contraintes, le Conseil Municipal peut créer un service public.

Question 2

Une société privée n'est pas autorisée à gérer un service public. Vrai ou Faux

Réponse

C'est faux, nombre d'entreprises privées ont une DSP délégation de service public

Question 3

Un service public est géré « en régie » lorsque :

- Il est confié à une entreprise privée
- Il est géré par une collectivité territoriale

Réponse

Collectivité territoriale

Question 4

Les grands principes du service public (cherchez l'intrus !)

- Mutabilité
- Continuité
- Gratuité
- Égalité

Réponse

La gratuité

Que signifient les autres principes ? L'égalité d'accès au service public — quel qu'il soit — est fondamentale. La continuité est l'exigence de la permanence des services essentiels et de la régularité de tous les autres. La mutabilité (ou adaptabilité) d'un service prévoit qu'il doit s'adapter aux évolutions de l'intérêt général.

Question 5

Connaissez-vous le prix d'un repas (abonnement) à la cantine dans une école de Saint-Brieuc ? Non je vais vous le dire, c'est 3€45. Mais combien coûte en moyenne un repas ?

- 2,90€
- 3,45 €
- 5,10€
- 10,33 €

Réponse

Eh bien c'est 10,33€. Ce coût de revient inclut la nourriture, les charges de personnels, les frais liés aux locaux, etc.

Question 6

Chaque année, nous déposons 328 kilogrammes de déchets dans nos poubelles (vertes, jaunes et marrons), ce qui représente 35 000 tonnes de déchets ménagers ! Savez-vous combien de personnes travaillent (à SBAA) au service du ramassage des déchets ?

- 28 61 114 192

Réponse

Ils sont 114.

Question 7

Hormis les charges de personnel et et les charges liées aux locaux quel est le budget du musée d'Art et d'Histoire de Saint-Brieuc, afin d'assurer ses missions premières : acquisition, conservation et étude des collections, production d'expositions et transmission ?

- 27 000€ 48 000€ 96 000€ 134 000€

Réponse

En fait 27 000€, ...

Question 8

Une question élémentaire à présent ! Vrai ou Faux Une école élémentaire regroupe école maternelle et primaire.

Réponse

Faux, c'est l'école **primaire** qui regroupe maternelle et élémentaire.

Question 9

Le service municipal des espaces verts compte 78 agents, ce sont eux qui s'occupent bien sûr du fleurissement de la ville. Mais, parmi les 4 propositions suivantes, laquelle ne relève pas des espaces verts :

- Les aires de jeux La composition florale pour événement
 Le désherbage des cimetières L'entretien des terrains de sport

Réponse

Le désherbage des cimetières, qui dépend depuis 10 du service des cimetières.

Question 10

Des services sont destinés plus particulièrement aux seniors. Mais à quelle collectivité dois-je m'adresser en tant que senior?

- Aide Sociale Personnes Agées (ASPA) Ville de Saint-Brieuc
 Aide ménagère à domicile (SAAD) Saint-Brieuc Agglomération
 Soins infirmiers à domicile (SID) Conseil départemental

Réponse

ASPA → Ville (CCAS)
SAAD → Conseil Départemental
SID → Saint-Brieuc Agglo (CIAS)